



Éco-initiative

YourGreenExperience

Pôle EcoConception - Fiche n°18

Florentaise

L'écolabel une source de différenciation, même en BtoB.



L'écolabel européen est l'un des labels officiels existants les plus fiables. Il est dit « officiel », car reconnu et soutenu par les instances publiques. Sa force réside dans le fait d'être facilement et rapidement identifiable des consommateurs, comme le produit écologique dans un rayon de supermarché.

Au-delà de l'approche en BtoC, à destination du consommateur particulier, l'écolabel peut devenir une force dans des projets d'achats responsables entre professionnels, en BtoB. Obtenir un écolabel officiel est synonyme de rigueur, et de respect des exigences d'un référentiel relativement récent, donc non obsolète vis-à-vis des pratiques courantes d'un type d'industrie.

Les professionnels peuvent donc se saisir des cahiers des charges des labels, pour se distinguer des concurrents, et gagner des parts de marché, surtout auprès des clients questionnant l'approche environnementale, par exemple sur les marchés publics.

L'approche des labels peut donc s'avérer intéressante pour le marché BtoB, mais le nombre de référentiels existants, à la fois valables pour du BtoB et pour du BtoC, reste limité en nombre.



Pôle Eco-conception

L'entreprise

Florentaise fabrique et commercialise des gammes complètes de terreaux, amendements et paillages depuis plus de 30 ans. C'est le leader français des supports de culture et il propose des produits à destination des professionnels : horticulteurs, pépiniéristes, maraîchers, collectivités, paysagistes pour 31% du CA ; mais aussi pour les particuliers via les grandes surfaces alimentaires, spécialisées et les jardinerie pour 69% du CA. Engagée dans le développement durable depuis plus de 20 ans, la Florentaise a bâti une stratégie d'éco-innovations pour développer des produits performants et respectueux de l'environnement pour cultiver, nourrir et protéger les plantes.



Contexte initial

L'idée de créer un produit éco-conçu est venue directement de la stratégie Florentaise mais aussi pour répondre au besoin exprimé par les clients et notamment les collectivités. Étant depuis de nombreuses années précurseurs dans les terreaux sans tourbe, le développement d'une gamme complète Écolabel Européen pour tous les professionnels s'est imposé.

Deux références de substrats Écolabel Européen existaient déjà avec en 2010 un produit pour la plantation, et en 2012 un autre pour fleurissement des villes. Forts du succès commercial de ces deux terreaux, l'entreprise a éco-conçu une gamme complète répondant à tous les besoins des professionnels. Ce projet s'est concrétisée en 2017 par le développement et le référencement de produits destinés à la production, qui n'existaient pas auparavant pour couvrir tous les métiers de l'horticulture et du paysage.

Mise en œuvre

La décision d'établir une gamme écolabellisée sans tourbe à l'usage des professionnels a été prise conformément à la stratégie historique de l'entreprise et afin de se différencier de la concurrence. Habituellement, l'Écolabel Européen est plutôt à destination des particuliers, mais les exigences du référentiel avec la suppression de la tourbe, les expériences passées et des clients collectivités ont poussé au développement d'une gamme écolabellisée.

La tourbe, matière première traditionnelle dans les terreaux, est interdite par l'Écolabel européen "milieux de culture, amendements pour sols et paillis". L'extraction massive de tourbe libère du CO2 et participe au changement climatique. Il est donc primordial de préserver ces zones fragiles ainsi que leur biodiversité spécifique aux milieux humides. Pour autant, peu d'entreprises du terreau grand public ont décidé de prendre ce virage. Si les fabricants pour les marchés professionnels proposent quelques produits écolabellisés, ils ne couvrent pas l'ensemble des gammes. Le positionnement stratégique de Florentaise a été de proposer un maximum de références répondant au label que ce soit sur les marchés BtoB ou BtoC.

La première étape a été de bien qualifier les attentes des clients professionnels et de les lister : horticulteurs, pépiniéristes, maraîchers, collectivités et espaces verts. Au final, les terreaux ont été éco-conçus pour répondre principalement aux attentes des collectivités publiques. En effet, suite au Grenelle de l'Environnement beaucoup d'entre elles ont décidé d'impulser des démarches vertueuses dans leur organisation. Cette étude de marché a servi l'élaboration du nouveau produit.

Grâce à l'expérience acquise par la Florentaise, l'entreprise connaît les émissions de carbone de chacune des matières premières. Des calculs comparatifs ont donc été effectués entre les matières premières entrant potentiellement dans la formulation du terreau. Les émissions liées au transport ont été aussi prises en compte. En effet, quand on compare les solutions à celles comportant de la tourbe, il faut prendre en compte l'origine des matériaux. Les tourbières se situent dans les pays Baltes ; la tourbe doit donc être acheminée en France. C'est une matière lourde : un camion transporte environ 100 m3 de tourbe contre 200 m3 de fibre de bois. Les matières de substitution françaises et plus légères, réduisent donc le coût énergétique et les impacts du transport.

Pour cette gamme de produits, l'entreprise s'est aussi conformée au référentiel de l'Ecolabel Européen sur les « Milieux de culture, amendements pour le sol et paillis » dont les principales exigences sont :

- de favoriser le recyclage des matériaux
- d'encourager l'utilisation de matériaux renouvelables et recyclés
- de réduire la pollution des sols et des eaux en limitant les concentrations de métaux lourds
- et d'interdire l'usage de la tourbe.

Le premier référentiel du label pour les amendements organiques et les supports de culture date de 2006 et a été revu en 2015, notamment étendu aux paillis.

Plusieurs phases d'essai ont été nécessaires. Les premiers essais étant perfectibles, certaines matières premières ont donc été substituées et leurs proportions ont également évolué afin d'établir une solution optimum. Finalement, Florentaise a développé et sélectionné :

- L'Hortifibre®, composée à 100% de fibre de bois obtenue par extrusion thermo-mécanique pour obtenir une grande aération du substrat
- La Turbofibre®, composée d'écorces de pin défibrées, présentant à 100% les mêmes caractéristiques physiques et les mêmes performances que la tourbe blonde.

Afin de garantir les performances d'usage, l'entreprise dispose de son propre centre d'essais : les plantes sont ainsi cultivées dans des conditions réelles. Un test peut durer entre 3 semaines et 6 mois selon le type de plantes. Il comprend au moins un témoin et le produit à tester. Entre 20 et 50 plantes sont nécessaires pour garantir la robustesse de résultats.

La Florentaise travaille avec des « plantes modèles » qui sont bien connues et suffisamment sensibles pour laisser apparaître des différences selon la composition des terreaux.

Lors de ces tests l'aspect visuel est étudié : harmonie des fleurs et du feuillage, hauteur, développement, couleur des feuilles etc. les caractéristiques physiques telles que la conductivité, le pH, la porosité du substrat ou la rétention d'eau sont aussi suivis.



Une fois la formulation adéquate établie, une phase d'essais in situ est réalisée pour recueillir les retours consommateurs. Enfin, une dernière phase d'essais est conduite au centre d'expérimentation externe : afin d'avoir un avis extérieur sur l'efficacité de la gamme, les stations expérimentales du réseau Astredhor sont sollicitées. Il s'agit de centres techniques de la profession horticole, dépendants de la profession.

Après avoir calculé pour la première fois en 2009, avec le cabinet ESPERE, le bilan carbone selon la méthode ADEME (tableur Bilan Carbone® V6 2009), la Florentaise a continué l'exercice tous les 2 ans et développé un outil qui permet de comparer l'impact carbone de ses différentes formules et emballages.

Ainsi, entre un terreau Écolabel et un produit horticole professionnel à base de tourbe, on note les bénéfices suivants :

- Réduction de 95% des émissions CO2 liées au transport (essentiellement sur le fret amont des matières premières)
- Réduction de 85% des émissions CO2 liées aux matières premières elles-mêmes (processus de fabrication, relargage post-utilisation)
- Réduction de 12% des émissions CO2 liées à l'emballage grâce à l'utilisation d'un film comprenant du PEBD recyclé

La commercialisation des produits s'est faite en mettant en place des essais dans les services des collectivités et de professionnels de l'horticulture et du paysage. Une fois leurs efficacités prouvées, la Florentaise a communiqué sur les nouveaux produits dans les salons professionnels, par voie de presse et via nos distributeurs.

« Le sans tourbe » et l'efficacité, validés par l'Ecolabel Européen ont été mis en valeur. L'efficacité reste la priorité pour les clients qui sont partisans d'un substrat plus écologique, mais avant tout aussi performant qu'un terreau avec tourbe. C'est là, toute la complexité de cette innovation.

Témoignage de l'entreprise

Quand on connaît l'histoire de Florentaise concernant le développement durable, la création de produits Ecolabel dans nos gammes de terreaux, semble une évidence. Nous avons donc été les premiers, en 2006, à proposer des terreaux Ecolabel. L'utilisation de l'Ecolabel est une preuve de nos engagements pour l'environnement auprès de nos clients distributeurs, professionnels et des consommateurs finaux ! Il garantit des terreaux meilleurs pour l'environnement à base de matières premières locales, renouvelables et issues du recyclage. Il permet également de mettre en valeur nos innovations. Notre objectif est de produire de plus en plus de produits Ecolabel, et de poursuivre, en proposant des produits neutres en émissions carbone, comme celui vendu aux particuliers : « Le terreau 0 carbone ». Notre volonté : devenir entreprise « 0 carbone » !

Marion Pierchon – Responsable Marketing et Communication



Résultats

Les gains environnementaux sont calculés par une étude comparative entre un produit standard horticole professionnel à base de tourbe et les produits sans tourbe Ecolabel. Les émissions totales du premier sont de 7.01 kg eq CO2 par sac de 70L et pour celui éco-conçu de 1.71 kg eq CO2 pour le même sac, soit 75% de gains !

Matières premières :

Les émissions liées aux matières premières sont de 0.31 kg eq CO2 pour la formule éco-conçue, soit 85% de moins. Les terreaux Ecolabel de cette gamme sont une combinaison de Turbofibre®, d'Hortifibre®, de compost de déchets verts, de Noire de Brière et d'écorces de résineux. Pour chaque produit, un mélange spécifique est fait entre ces différentes matières premières.

Fabrication :

A cette étape il n'y a pas de changement entre les deux versions du produit, soit 0.268 kg eq CO2 par sac. C'est comme de la cuisine, on vient piocher dans chaque matière première et on mélange le tout, pour ensuite envoyer le produit en conditionnement.

Logistique :

Concernant l'emballage, 12% de gain en CO2 ont été obtenus, avec 0.352 kg eq CO2 par sac éco-conçu. Pour Le fret amont, on observe un gain environnemental de 95% eq CO2 avec plus que 0.19 kg eq CO2 pour la version éco-conçue, contre 3.7.

Ceci s'explique par l'utilisation de matières premières locales préférées à la tourbe, généralement importée des pays baltes. Le fret aval quant à lui est considéré comme équivalent.

Utilisation :

Le comparatif est testé entre deux terreaux ayant la même fonction.

Exemple : terreau fleurissement avec tourbe versus sans tourbe. Pour chaque terreau de la gamme un même comparatif est réalisé afin de garantir les aptitudes à l'usage de l'ensemble de la nouvelle gamme.

Fin de vie :

Les produits avec ou sans tourbe ont le même cycle de dégradation, il n'y a donc aucune différence.

Gains autres qu'environnementaux

L'image de l'entreprise et des gains commerciaux

La Florentaise a répondu à une attente latente de la part de ses clients, notamment des collectivités et espaces verts renforçant ainsi son image de marque. Il est encore trop tôt pour dire si c'est un succès. En revanche, cette gamme intéresse beaucoup. La Florentaise attend la fin du printemps 2019 pour effectuer un bilan chiffré. Pour l'entreprise, il n'est pas pertinent d'attendre des retombées à court terme, c'est une stratégie innovante de moyen et long terme.

Cette gamme de terreaux sans tourbe Ecolabel Européen à destination des professionnels n'a fait que renforcer l'image de l'entreprise et a été récompensée lors du salon Paysalia en 2017, par le 3ème prix, catégorie Développement Durable.

L'objectif est de remplacer 20% des produits tourbeux vendus aux professionnels, par ces terreaux sans tourbe, d'ici fin 2020. A long terme, la Florentaise veut supprimer totalement la tourbe de ses terreaux.



Pôle Eco-Conception Performance
du Cycle de Vie
Tel : +33(0)4 77 43 36 64
lois.moreira@eco-conception.fr

www.eco-conception.fr